

ASAP

REGLEMENT

1. L'installation s'effectue entre 6h30 à 8h00. Aucun départ ne sera autorisé avant 18h pour raison de sécurité.
2. **INTERDICTION de vendre des vêtements et chaussures neufs ou usagés et tout autre matériel neuf.**
3. **Aucun véhicule ne sera toléré sur l'aire de la brocante, ils devront être garés sur les parkings dédiés.**
4. **Nouvel espace pour la brocante 2019 : les organisateurs ne peuvent donc pas attribuer les mêmes emplacements que les années précédentes.**
5. En cas de souhait d'être l'un à côté de l'autre il faudra arriver **ensemble** le matin à l'accueil.
6. L'association se réserve le droit de récupérer les stands non occupés après 8 h.
7. La vente de boissons, ainsi que la petite restauration est strictement réservée à l'ASAP.
8. L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
9. En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.
10. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel.
11. **Je m'engage à laisser mon emplacement aussi propre que je l'ai trouvé à mon arrivée (bennes à votre disposition.)**
12. Je m'engage à me munir d'une pièce d'identité, et pour les professionnels d'un justificatif d'inscription au R.C., le jour de la manifestation.

POSSIBILITE DE RESTAURATION SUR PLACE

Exemplaire à conserver

Renseignements au : 06.87.75.26.42 - 04.50.52.42.52
brocantesap.2019@gmail.com ou asap-sevrier.fr



ASAP

N°
Brocante du 28 juillet 2019

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom, Prénom.....
Adresse.....
.....
Adresse mail (en majuscule) :
Tel :

- Professionnel N° d'insc. au R. C. : Joindre la photocopie **indispensable**
 Particulier: joindre photocopie carte Identité recto/verso **indispensable**

- ✓ Réserve un emplacement pour la Brocante du 28 Juillet 2019 à SEVRIER
Nb de Module (3 maximum)de 4 m de L x 3 m de l = **18 €**
Soit un total de : €
- ✓ Joint un chèque Libellé au nom de **l'A.S.A.P.** de €
- ✓ Pour recevoir votre confirmation de votre inscription
 Adresse Mail **prioritairement**
Ou Enveloppe timbrée
- ✓ L'emplacement sera réservé **à la réception du dossier complet soit : Chèque et Photocopie Carte d'identité - Registre du commerce - Bulletin d'inscription signé.**
- ✓ Se **présentera à son arrivée** le dimanche matin **28 Juillet 2019** :
Carte d'identité ou Carte Professionnelle et confirmation d'inscription.
- ✓ Pour les particuliers : atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 3 manifestations de même nature au cours de l'année civile.
- ✓ Accepte le règlement de la brocante.

Fait à le..... Signature

Partie à retourner à : **ASAP BP 31**
74320 SEVRIER

ASAP

REGLEMENT

1. L'installation s'effectue entre 6h30 et 8h00. Aucun départ ne sera autorisé avant 18h pour raison de sécurité.
2. **INTERDICTION** de vendre des vêtements et chaussures neufs ou usagés et tout autre matériel neuf.
3. **Aucun véhicule ne sera toléré sur l'aire de la brocante, ils devront être garés sur les parkings dédiés.**
- 4 **Nouvel espace pour la brocante 2019 : les organisateurs ne peuvent donc pas attribuer les mêmes emplacements que les années précédentes**
- 5 En cas de souhait d'être l'un à côté de l'autre il faudra arriver **ensemble** le matin à l'accueil.
- 6 L'association se réserve le droit de récupérer les stands non occupés après 8h.
- 7 La vente de boissons, ainsi que la petite restauration est strictement réservée à l'ASAP.
- 8 L'utilisation d'une sonorisation individuelle n'est pas autorisée.
- 9 En aucun cas la somme versée pour la réservation ne pourra être remboursée.
- 10 L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration de matériel
- 11 **Je m'engage à laisser mon emplacement aussi propre que je l'ai trouvé à mon arrivée (Bennes à votre disposition.)**
- 12 Je m'engage à me munir d'une pièce d'identité, et pour les professionnels d'un justificatif d'inscription au R.C., le jour de la manifestation.

POSSIBILITE DE RESTAURATION SUR PLACE

Renseignements au : 06.87.75.26.42 - 04.50.52.42.52
brocantesap.2019@gmail.com ou asap-sevrier.fr



ASAP

Association Sevriolaine d'Aide et de Partage

BROCANTE DU DIMANCHE 28 JUILLET 2019

Autorisation municipale : N°PM-10-2019
Entrée libre

Madame, Monsieur,

Une brocante est organisée le 28 juillet 2019 par notre Association.

L'**A.S.A.P.** poursuit un but humanitaire localement, en France et à l'étranger.

Du fait du réaménagement du centre-ville, l'implantation des stands de la Brocante 2019 a été totalement modifiée.

L'accueil se fera entre 6h30 et 8 h, en respectant le fléchage établi :
Sevrier Centre - Route des Avollions face au cimetière.

Selon votre demande, nous vous envoyons le **bulletin d'inscription et le règlement de fonctionnement.**

La confirmation de votre inscription vous sera envoyée à réception **du dossier complet.**

Dans l'attente de vous accueillir le 28 juillet, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur à notre considération.

Les Organisateurs

ASAP - BP 31- 74320 SEVRIER

06.87.75.26.42 - 04.50.52.42.52.